

Ces informations sont mises à jour régulièrement du fait de l'évolution rapide de la situation sanitaire

Lundi 9 mars 2020 à 22h

60

CAS CONFIRMÉS EN OCCITANIE

dont

1 personne guérie
2 en réanimation

Stade 2 de l'épidémie :

L'objectif des pouvoirs publics est de freiner la propagation du virus sur le territoire et d'empêcher, ou tout du moins de retarder aussi longtemps que possible, le passage au stade 3 (ou stade épidémique : correspond à une circulation active du virus).

dont 24 cas dans l'Hérault

14 cas dans l'Aude

8 cas en Aveyron

3 cas dans le Gard

3 cas en Tarn-et-Garonne

3 cas en Haute-Garonne

2 cas dans le Tarn

2 cas dans le Lot

1 cas dans le Gers



En bref : les infos du jour

- A cette heure, **13 nouveaux cas sont confirmés par l'ARS** en Occitanie (6 dans l'Hérault et 6 dans l'Aude, 1 en Haute-Garonne).
- Après confirmation de nouveaux cas et identification de nombreuses personnes contacts, des **mesures sanitaires spécifiques** sont prises dans l'Aude (à Lézignan-Corbières et à Quillan) pour freiner la circulation du virus.
- Les **rassemblements** de plus de 1000 personnes sont désormais interdits sur tout le territoire national.

24/24



Cliquez ici pour consulter :

- Les derniers [communiqués de presse de l'ARS Occitanie](#)
- Le dernier [point de situation national du Ministère de la santé](#) (video)



Consultez les sites officiels mis à jour en temps réel :

Questions-réponses, mesures mises en œuvre par le gouvernement, recommandations pour les professionnels de santé et les voyageurs...
www.gouvernement.fr/info-coronavirus
www.solidarites-sante.gouv.fr/coronavirus
Suivi épidémiologique :
www.santepubliquefrance.fr

En direct sur Twitter :



[@gouvernementFR](https://twitter.com/gouvernementFR) [@MinSoliSante](https://twitter.com/MinSoliSante)
[@AlerteSanitaire](https://twitter.com/AlerteSanitaire) [@ARS_OC](https://twitter.com/ARS_OC)

PRATIQUE

Hôpitaux et EHPAD

Pour protéger nos aînés et les personnes hospitalisées, **les visites sont limitées** dans tous les EHPAD et établissements hospitaliers.

Education nationale

Consultez les recommandations du [Ministère de l'Education nationale](#) et de vos Rectorats à [Montpellier](#) et à [Toulouse](#).

Arrêts de travail

Coronavirus : les déclarations d'arrêt de travail sont simplifiées pour les salariés parents. Voir les modalités sur www.ameli.fr

LES
INFORMATIONS
UTILES



0 800 130 000 (appel gratuit)

gouvernement.fr/info-coronavirus